



PRÉFET DE LA RÉGION BRETAGNE

Direction régionale de l'environnement,  
de l'aménagement et du logement  
de Bretagne

Rennes, le 12 NOV. 2014

Evaluation environnementale

INFORMATION DE L'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
relative au projet d'extension d'un élevage de porcs et de la création d'une unité de méthanisation, à  
Plonévez-Porzay (29)  
déposé par la SCEA DE KERGONCILY

Reçu le 10 septembre 2014

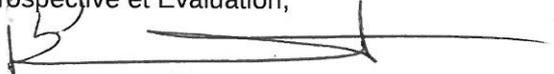
L'Autorité environnementale n'a émis aucune observation se rapportant à ce dossier dans le délai imparti, soit à la date du 10 novembre 2014.

La présente information sera :

- jointe au dossier d'enquête publique ou de la procédure équivalente de consultation du public prévue par un texte particulier ;
- mise en ligne sur le site internet de l'Autorité environnementale et de celle de l'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation, d'approbation ou d'exécution des travaux, de l'ouvrage ou de l'aménagement projetés.

Cette information ne préjuge pas de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction.

Le Préfet de la région Bretagne,  
Pour le Préfet et par délégation,  
Le chef de service Connaissance,  
Prospective et Évaluation,

  
Pascal BRÉRAT